

Avenir de la langue française

Journal de l'association Avenir de la langue française

n°43 – Juin 2011

Association loi 1901, créée en 1992, agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication

SOMMAIRE

La vie de l'association 2

- Marche du 18 juin 2011 pour la langue française et la Francophonie 2
- Pourquoi marchons-nous ce 18 juin ? 5

Français et Francophonie dans les institutions 7

- Signature d'une nouvelle convention portant sur le développement des classes bilingues au Cambodge 7
- L'Académie des inscriptions et belles-lettres adopte une motion contre l'anglicisation de l'enseignement supérieur et de la recherche 8
- L'IFRAMOND, à Lyon III, assure le secrétariat du Réseau international des chaires Senghor de la Francophonie 8
- TV5MONDE lance le sous-titrage en polonais à Varsovie 8
- L'Association pour la défense et la promotion des langues officielles de la communauté européenne (ATHENA) s'insurge 9
- Utilisons notre capacité cérébrale ! . 9
- L'offensive de nos élites contre le français : suite..... 11

Dossier 12

- Qu'est-ce qu'une Langue ?..... 12

Brèves 18

Courrier des lecteurs 20

SPÉCIAL MARCHÉ



Ne touche pas à ma langue

Marche
pour la
langue française
et la
diversité linguistique
dans le monde

**Rassemblement devant le Panthéon
samedi 18 juin 2011 à 14 h 30**
Animation avant le départ du cortège

Directeur de la publication et président de l'association : Albert Salon
Anciens présidents : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin
Comité de rédaction : Liliane Laplaine-Monthéard, Laura-Françoise Lebeau, Denis Nardin, Albert Salon, Nicolas Terver
Rédaction et siège de l'association :
34 bis, rue de Picpus – 75012 Paris – Tél. 01 43 40 16 51

Site internet : www.avenir-langue-francaise.fr
Courriel : avenirf@laposte.net
ISSN en cours
Dépôt légal à parution
Imprimé par nos soins
Adhésion à l'association : 35 euros (envoi du bulletin compris)
Vente au numéro : 3 euros

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Marche du 18 juin 2011 pour la langue française et la Francophonie

Il s'agit d'une **initiative d'associations françaises – et étrangères francophones – pour le français et la Francophonie**, au-dessus des clivages politiques.

Vingt-sept associations réuniront des milliers de personnes de toutes opinions politiques en une marche le **samedi 18 juin à 14 h 30** pour :

- dénoncer les effets du mondialisme financier sur les cultures nationales et la diversité culturelle du monde ;
- crier leur refus de laisser étrangler la langue française, les cultures francophones, la Francophonie organisée, ainsi que leur rejet de l'imposition de l'anglo-américain aux jeunes francophones par l'École et les médias ;
- demander au gouvernement français l'organisation, avant la fin de 2011, d'**états généraux de la langue française et de la Francophonie**, avec la participation de toutes les forces vives du pays.

Elles cherchent à entraîner, outre leurs militants, adhérents et sympathisants, des syndicats et divers partis et mouvements politiques, de tous bords, mais d'un attachement affirmé à la France et à sa langue.

Elles souhaitent ainsi attirer l'attention des dirigeants de France et des pays francophones et des médias :

- par l'union, sur un enjeu vital, de parlementaires, responsables syndicaux et associatifs, d'académiciens et de hautes personnalités en tête du cortège de citoyens français et étrangers appartenant à tous partis et mouvements attachés à la langue française ;
- par la concentration de la marche – a-politicienne – sur un seul thème politique au sens le plus noble : le refus de la vassalisation de la France et des autres pays francophones par le biais d'une langue étrangère hégémonique, et par l'affirmation forte du droit au français dans les entreprises, et dans l'enseignement malgré ce que diverses autorités semblent vouloir imposer en France et au Québec ;
- par l'ampleur et la discipline de la manifestation, comme par le nombre des marcheurs et la diversité de leurs familles spirituelles, politiques et professionnelles.

Elles ont donc appelé les organismes inscrits (voir p. 4) **à mobiliser leurs proches, amis, adhérents et militants, afin qu'ils soient plusieurs milliers à participer à la marche**, pacifique et digne, mais bien sonorisée : slogans, *Marseillaise*, *Chant des partisans*, *La Langue de chez nous* d'Yves Duteil, *Va pensiero* (chœur des esclaves dans le *Nabucco* de Verdi), telles chansons de Jean Ferrat – *Ma France* – et de Charles Trenet : – *Douce France* –, Gilles Vigneault, Robert Charlebois, Abd-el-Malik, tels raps (MC Solaar, Milouda) favorables à l'intégration et à la France...

Elles ont précisé à tous les partis et mouvements français participants qu'ils ne pourront s'identifier en tant que tels, ni afficher leurs couleurs propres. Les seuls drapeaux autorisés seront le drapeau tricolore français et le drapeau de la Francophonie.

Seuls les syndicats, avec lesquels nos associations travaillent, pourront s'identifier discrètement sur des banderoles portant la revendication du droit à travailler en français en France...

Les banderoles et pancartes françaises, autour des seuls thèmes du français et de la Francophonie, ne devront pas avoir d'identification partisane. Ne devront être distribués par les Français que des tracts ayant trait à la langue française.

Des représentants de régions ou « provinces » étrangères de langue maternelle française résidant en France, ou venus spécialement pour certains, sont appelés à participer à la marche. Leurs communautés subissent en effet le mondialisme financier et le même étranglement que les Français. **Les associations étrangères** pourront s'identifier en tant que groupes derrière leurs drapeaux nationaux, et porter leurs banderoles et pancartes propres, sur le thème commun de la langue française et de la Francophonie. De même, des **particuliers francophones** africains, maghrébins, libanais, haïtiens, etc. ont été invités. Ils pourront apporter leurs drapeaux nationaux respectifs et marcher dans les mêmes conditions que les associations étrangères, ou se mêler au gros du cortège.

Un service d'ordre de la manifestation sera assuré sous la direction du Mouvement démocrate français, animé par M. Henri Fouquereau.

LA MARCHE AU QUARTIER LATIN

À partir de 14 h 30 : Rassemblement sur la place du Panthéon

Allocutions brèves d'élus de la nation et messages de soutien d'académiciens sur les marches, et lecture de messages d'appui de plusieurs personnalités politiques, d'académiciens. Sont annoncés à ce stade : MM. Marc Fumaroli, Max Gallo, Jacques Myard...

15 h 30 : Formation en cortège

Au premier rang, derrière la banderole : « **Citoyens : tous pour la langue de la République** », des personnalités bien connues des médias et du grand public et des élus de la Nation de bords très divers, ceints de leurs écharpes.

15 h 40 : Départ du cortège avec drapeaux, banderoles et pancartes, et véhicule de sonorisation, par la rue Soufflot, le bd Saint-Michel et la rue des Écoles, en direction des universités Paris VII et Paris VI Pierre-et-Marie-Curie, rue Jussieu, pour qu'une délégation d'une vingtaine de personnes y dépose des lettres, avant de rejoindre le gros du cortège, qui se **dispersera vers 16 h 45** devant le **Jardin des plantes**.

15 h 45 : Une **délégation** se détache du cortège, rue Soufflot, et va, rue Victor-Cousin, déposer une lettre au siège de l'université Paris I Sorbonne. Elle rejoint ensuite directement le gros du cortège, par la place ou par la rue de la Sorbonne.

16 h : Pendant que le gros du cortège entre dans la rue des Écoles, une **délégation** s'en détache et, par les rues de l'École de Médecine, Saint-Sulpice, du Vieux-Colombier, de Grenelle, va déposer des lettres rue Saint-Guillaume, à l'Institut des sciences politiques, puis au 110, rue de Grenelle, à l'intention du ministre de l'Éducation nationale.

16 h 20 : le cortège dépassant la rue des Carmes, une **délégation** s'en détache pour aller, par les rues de la Montagne-Sainte-Genève puis Descartes, au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour y déposer une lettre à l'intention du ministre.

BANDEROLES

- 1) Au 1^{er} rang (personnalités, parlementaires) : « **Citoyens : tous pour la langue de la République !** ».
- 2) À 50 m, une de 5m : « **La langue de la République est le français** » ; « **art. 2 de la Constitution** ».
- 3) En troisième lieu, la phrase d'Albert Camus : « **J'ai une patrie, c'est la langue française** ».

PANCARTES (lisibles à 25 m)

- 1) Une 150 x 80 cm, en plusieurs exemplaires à divers endroits : « **Pour des états généraux de la langue française et de la Francophonie** » ;
- 2) des dizaines de pancartes (100 x 60 cm), relatives au français et à la Francophonie ; **tracts distribués** : sur la Francophonie sous ses aspects positifs, et sur les dangers du basculement linguistique qui menace nos pays.

LISTE DES ASSOCIATIONS FRANÇAIS-FRANCOPHONIE**a) Association auteur et porteuse du projet**

- *Avenir de la langue française (ALF)*, 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris, tél. 01 43 40 16 51
www.avenir-langue-francaise.fr

b) Associations porteuses du projet

- *Association France-Univers*
- *Association Francophonie Avenir (AFRAV)*
- *Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (ASSELAF)*
- *Forum francophone international France (FFI-France)*
- *Groupes d'études et de recherches pour le français langue internationale (GERFLINT)*
- *Groupe Phénix (Lyon)*
- *Institut culture, économie et géopolitique (ICEG)*

c) Associations non porteuses, mais participantes ès qualités

- *Alliance Champlain (Nouméa, Nouvelle-Calédonie)*
- *Association des écrivains combattants (AEC)*
- *Association France-Maurice (AFM)*
- *Association internationale francophone des aînés (AIFA-France)*
- *Carrefour des acteurs sociaux (CAS)*
- *Cercle littéraire des écrivains cheminots (CLEC)*
- *Comité du 9 mars 2009 (syndicats-associations, pour le droit des travailleurs de travailler dans leurs langues)*
- *Croiser les savoirs-France*
- *Droit de comprendre (DDC)*
- *Le Français en partage*
- *Union nationale des écrivains français*
- *Union des poètes francophones (UPF)*

d) Associations non françaises participantes :

- *Association pour la promotion de la francophonie en Flandre (APFF), Belgique*
- *Association pour la défense et la promotion des langues officielles de la communauté européenne (ATHENA), Luxembourg*
- *Impératif français, Québec*
- *Ligue internationale des scientifiques pour l'utilisation de la langue française (LISULF)*
- *Section de Montréal de la Société Saint-Jean-Baptiste de la province de Québec*

LISTE DES PARTIS, MOUVEMENTS POLITIQUES, CERCLES DE RÉFLEXION :**a) en France :**

- *Cercle nation et république (CNR)*
- *Forum pour la France (FPF)*
- *France bonapartiste*
- *Mouvement démocrate français (MDF)*
- *Mouvement pour la France (MPF)*
- *Rassemblement pour l'indépendance et la souveraineté de la France (RIF)*

- Service avant Vote (SAV)
- Union gaulliste de France (UGF)

b) hors de France :

- Rassemblement Wallonie-France (Belgique)
- Wallonie-libre et Wallonie-France (Belgique)

Pourquoi marchons-nous ce 18 juin ?

NDLR : C'est le professeur Charles-Xavier Durand, brillant essayiste, militant de la Francophonie mondiale, membre d'Avenir de la langue française, auteur de « La Nouvelle guerre contre l'intelligence », ancien directeur de l'Institut de la Francophonie pour l'informatique de Hanoï (IFI), qui répond, et vous fournit, cher lecteur, une mine d'arguments très pertinents.

Vous ne vous croyez pas concerné ? Détrompez-vous !

Notre action aujourd'hui est la seule possible vis-à-vis d'un pouvoir politico-médiatique qui ne cesse d'occulter toute nouvelle, tout article ou toute dépêche concernant le caractère néfaste de l'évolution contemporaine que les soi-disant « élites » font subir à notre langue, de manière totalement artificielle, mais non moins réelle.

Nous ne sommes pas une bande de fanatiques ou de puristes partis à la chasse de quelques anglicismes mais, au contraire, nous sommes là pour faire prendre conscience à ceux qui témoignent de notre action que les problèmes qui assaillent notre langue nous concernent tous au plus haut point. Par exemple :

- 1) Il est impossible aujourd'hui pour un quelconque élève-ingénieur d'obtenir son diplôme sans passer sous les fourches caudines d'un « First certificate of Cambridge », d'un « TOEFL » ou d'un « TOEIC » même si l'étudiant concerné a pour seule ambition de travailler pour une compagnie exclusivement française et n'éprouve aucun désir de partir s'installer à l'étranger.
- 2) De plus en plus d'écoles et d'universités publiques imposent à leurs étudiants des enseignements en anglais qui sont dispensés par des professeurs français à des étudiants qui sont souvent tous français ou francophones. Au-delà du caractère ridicule de telles situations, cela a pour conséquence que nos futurs ingénieurs et chercheurs ne connaissent souvent plus l'intégralité du vocabulaire de leur profession en français.
- 3) Par la volonté d'une poignée de dirigeants, de plus en plus de conseils d'administration se tiennent en anglais, en plein cœur de notre pays, au sein de conglomérats exclusivement français et sans qu'aucun anglophone natif n'y participe.
- 4) De plus en plus de techniciens, dans les hôpitaux et ailleurs, doivent utiliser des modes d'emploi de machines rédigés exclusivement en anglais car les sociétés et les organismes qui les emploient ne requièrent plus de documentation en français de leurs fournisseurs. Cette pratique a entraîné d'innombrables accidents dont la cause véritable a toujours été passée sous silence par nos médias.
- 5) Des compagnies prétendument françaises qui fabriquent des machines-outils, de la machinerie lourde (turbines, locomotives par exemple), vendent quelquefois à des pays francophones leur matériel accompagné d'une documentation rédigée exclusivement en anglais qu'ils doivent par la suite faire retraduire en français, à leurs frais, entraînant ainsi des surcoûts qui les incitent à se rediriger vers la concurrence américaine, chinoise, japonaise ou coréenne qui prend mieux en compte leurs besoins.
- 6) Dans le domaine de l'aviation, loin de constituer une panacée au problème de la communication internationale, l'usage imposé de l'anglais entre les tours de contrôle et les avions a eu pour résultat un nombre étonnamment grand d'accidents dont les causes véritables ont toujours été occultées par les médias.
- 7) Lors de colloques scientifiques se tenant dans notre pays, la tolérance ne consiste plus à accepter quelques présentations en anglais, mais à renoncer totalement à l'usage du français désormais complètement banni dans les deux formes de la communication : orale et écrite.

- 8) Les universitaires et les chercheurs doivent désormais rédiger leurs demandes de financement en anglais pour obtenir des subventions non seulement de la Commission européenne, mais encore au niveau national (ANR = Agence nationale de la recherche) tandis que leur communication avec Bruxelles, implique le plus souvent exclusivement des francophones, comme c'est toujours le cas avec l'ANR.
- 9) Depuis le passage de Mme Rachida Dati Place Vendôme, l'étude de l'anglais a été imposée à nos magistrats, alors qu'ils sont censés travailler exclusivement dans la langue de la République.
- 10) Une préférence d'embauche se manifeste de plus en plus dans notre pays pour les « anglophones natifs » au détriment des Français et des francophones qui deviennent ainsi l'objet d'une discrimination ouverte par d'autres Français, et des sous-citoyens dans leur propre pays !
- 11) Nos écoles d'administration des affaires, qui sont totalement noyautées par des anglo-lâtres, ne cessent de diffuser les méthodes et l'idéologie anglo-saxonnes qui ont abouti à la catastrophe économique qui sévit aux États-Unis et qui ont ainsi contribué à créer les problèmes monétaires, financiers et économiques que nous subissons aussi en Europe, et qui risquent à terme de détruire l'euro et de mettre à bas la construction européenne.
- 12) De moins en moins d'étrangers non francophones sont intéressés par l'étude de notre langue, du fait que la France est perçue de plus en plus de l'extérieur comme une colonie anglo-américaine.
- 13) Nos élites, y compris au gouvernement, font l'inverse de ce que notre Président, M. Nicolas Sarkozy prône brillamment dans le domaine de la langue et de la francophonie. L'une des premières mesures prises en 2007 fut la ratification du protocole de Londres sur les brevets européens, qui donne valeur légale dans notre pays à des textes rédigés en langue étrangère, principalement en anglais. M. Luc Chatel annonce l'introduction de l'anglais dès la maternelle, à trois ans pour toutes nos chères têtes blondes et brunes. Mme Valérie Pécresse, de son côté, veut qu'une grande partie de notre enseignement supérieur soit désormais assurée en anglais.
- 14) Nos médias sont totalement inféodés aux intérêts anglo-américains et relaient sans complexe la propagande et l'idéologie anglo-américaine à nos dépens. Nos télévisions, nos journaux, nos magazines, et même notre cinéma dans une certaine mesure, nous abreuvent d'auteurs, de séries et de feuilletons télévisés étas-uniens, de documentaires anglo-saxons dont la promotion se fait aux dépens de nos propres écrivains, de nos romanciers, de nos metteurs en scène, de nos spécialistes de vulgarisation scientifique, de nos producteurs, de nos compositeurs et, plus généralement, de nos créateurs d'art populaire qui sont ainsi contraints soit de s'exiler, soit de changer de métier, entraînant ainsi un chômage élevé dans les rangs de leurs professions respectives et une perte énorme de savoir-faire.
- 15) La connaissance des langues étrangères que nos élites prônent se résume presque exclusivement à l'anglais dans un monde qui devient de plus en plus multipolaire et dans lequel l'anglais ne sera bientôt qu'une autre langue parmi tant d'autres qu'il faudra connaître pour faire des affaires à l'échelle internationale. À l'orée de la Seconde Guerre mondiale, nos militaires étaient en retard d'une guerre. Nos gouvernants d'aujourd'hui sont en retard de plusieurs langues pour faire des affaires dans le monde de demain.
- 16) Ces dernières années, nos syndicats – en collaboration avec *Avenir de la langue française*, ont commencé à s'occuper d'un problème totalement nouveau : défendre le droit des travailleurs français en France à s'exprimer dans leur langue sur leur lieu de travail. De nombreux procès ont ainsi été engagés. Des conférences de presse communes ont été organisées.
- 17) Dans notre pays, ainsi que la plupart des autres pays d'Europe continentale, les médias ne cessent d'introduire de manière totalement artificielle des centaines de néologismes et de mots anglais non traduits dans le but de saboter l'unité de la langue et surtout de servir de véhicule aux intérêts anglo-américains. Il s'agit avant tout de dissoudre les repères verbaux et sociaux traditionnels et de faire émerger une conscience collective éminemment favorable aux intérêts anglo-saxons. Qui possède les mots peut affirmer sa représentation et sa vision du monde et éliminer ainsi les nôtres. Les guerres absurdes auxquelles la France participe actuellement et qui suscitent fort peu d'opposition ne sont qu'un avant-goût de ce qui nous attendrait si cette tendance se prolongeait.
- 18) Dans le domaine de la recherche, le manque de créativité française est en partie dû au fait que l'esprit de nos scientifiques est partiellement stérilisé par le conformisme et l'imposition *de facto* des sujets de recherche qui découlent de l'adoption généralisée des critères de choix et d'évaluation anglo-saxons au niveau des ministères associés et des directeurs d'organismes de recherche.

19) L'enseignement quasi exclusif de l'anglais aux dépens des autres langues a, en Europe, créé en faveur des pays anglo-saxons des flux financiers démesurés en faveur des pays anglo-saxons de centaines de milliards d'euros comme l'a démontré il y a quelques années l'économiste des langues François Grin, de l'université de Genève, à un moment où les services sociaux pâtissent de la crise et où la paupérisation des classes moyennes est en constante augmentation.

Etc., etc.

Nous sommes très loin des soucis des puristes de la langue. Nous sommes *de facto* des sujets d'un empire qui veut s'affirmer et verrouiller ses positions dans les cœurs et les esprits aussi bien que militairement dans d'autres parties du monde. Comme dans l'ex-Union soviétique, nous assistons à une tentative de remodelage massif des cerveaux par les prescripteurs d'opinion pour accepter cet état de fait, pour faire accepter une infériorité intrinsèque et structurelle comme citoyens d'une province de l'empire et pour que nous lui fassions allégeance.

L'empire a réécrit en partie notre histoire en affirmant qu'il est bon et qu'il est bien, que sa présence et sa structure nous apportent bonheur, prospérité et fraternité par intercompréhension mutuelle. En fait, c'est tout le contraire qui se passe. L'adoption généralisée des règles économiques de l'empire ruine nos peuples, notre industrie, notre agriculture et, par la concurrence exacerbée qu'elles entraînent, fait resurgir des risques de guerre et d'instabilité à l'échelle planétaire. Loin de faciliter notre communication, la langue de l'empire stérilise notre créativité et nous condamne à des rôles de suiveurs et de supplétifs de l'armée américaine au sein de l'OTAN. À l'exception d'une infime minorité, notre société se paupérise, notre créativité s'étirole, notre prestige disparaît et ... oui, tous ces problèmes sont liés de près ou de loin à notre langue !

Dénonçons les responsables et leurs collabos !

Faisons prendre conscience au peuple que son dernier refuge, sa langue, est assiégée !

On veut nous mettre des lunettes déformantes devant les yeux !

On veut piloter notre cerveau !

Révoltons-nous !

FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS

Signature d'une nouvelle convention portant sur le développement des classes bilingues au Cambodge

M. Christian Connan, ambassadeur de France au Cambodge, et M. Im Sethy, ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, ont signé, le 18 janvier dernier, la nouvelle convention bilatérale encadrant le dispositif des classes bilingues au Cambodge pour les trois années à venir (2011 à 2014).

Le programme mis en application depuis 1994 et soutenu par l'ambassade de France et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) vise à introduire la langue française dans le programme scolaire de la 5^e classe de l'enseignement primaire à la 12^e classe de l'enseignement secondaire. Les élèves de ces classes apprennent ainsi le français mais aussi les mathématiques, la physique et la biologie en français.

Pierre angulaire du dispositif d'enseignement du français au Cambodge, les classes bilingues bénéficient d'une reconnaissance solide de la part des institutions et des familles. Elles sont soutenues par le projet *Valorisation du français en Asie du Sud-Est* (Valofrase), financé par le ministère français des Affaires étrangères et européennes.

Quatre mille sept cents élèves du primaire et du secondaire sont inscrits dans ces classes en 2010-2011. Le taux de réussite au baccalauréat est de 100 % (avec un pourcentage important de mentions) pour les quatre cents élèves de terminale bilingue. Les meilleurs d'entre eux s'inscrivent dans les filières universitaires francophones des établissements d'enseignement supérieur du Cambodge : Institut national de l'éducation, Institut de technologie du Cambodge, Université royale de droit et de sciences économiques, Université royale de Phnom Penh, Université des sciences de la santé du Cambodge.

Source : Ambassade de France au Cambodge

L'Académie des inscriptions et belles-lettres adopte une motion contre l'anglicisation de l'enseignement supérieur et de la recherche

C'est le professeur Gilbert Lazard, membre de cette Académie et adhérent d'ALF, qui a obtenu son adoption. Il l'a lue à la tribune lors de notre débat du 29 janvier au lycée Henri-IV .

L'IFRAMOND, à Lyon III, assure le secrétariat du Réseau international des Chaires Senghor de la Francophonie



Le pôle *Francophonie et Mondialisation* de l'Université Jean-Moulin Lyon III est devenu une plate-forme internationale de l'enseignement et de la recherche sur la Francophonie et la mondialisation.

Dès 2002, la Chaire Senghor de la Francophonie de Lyon a souhaité, avec l'aval et le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la création d'un réseau international de Chaires Senghor de la Francophonie, avec comme objectif de mettre en place progressivement au moins une Chaire Senghor par pays membre de la Francophonie.

À l'instar de la chaire Senghor de l'université Jean-Moulin Lyon III, l'université Saint-Joseph de Beyrouth a ouvert sa propre chaire de la Francophonie en septembre 2003. D'autres chaires ont été ouvertes en Afrique en 2004 : celle de l'université de Yaoundé II et celle de l'université d'Ouagadougou. Elles ont été suivies par les chaires d'Alexandrie, de Bucarest, de Hanoi, de Montréal et du Val d'Aoste. Les chaires Senghor de Cluj, d'Outaouais et de Perpignan sont en cours d'implantation (l'université de Perpignan propose depuis quelques années des enseignements sur la Francophonie au niveau Master).

La première réunion des responsables des chaires Senghor de la Francophonie s'est tenue à l'IFRAMOND, en mai 2003, à l'issue des Deuxièmes entretiens de la Francophonie. À cette occasion, la charte des chaires Senghor de la Francophonie a été adoptée. Cette charte sert de cadre à l'ouverture de toutes les chaires Senghor de la Francophonie et précise notamment leurs objectifs et leurs principes de fonctionnement.

TV5MONDE lance le sous-titrage en polonais à Varsovie

La chaîne internationale francophone TV5MONDE a lancé à Varsovie le sous-titrage en polonais de ses programmes disponibles en Pologne. Le polonais est la 12^e langue de sous-titrage de TV5Monde, a souligné la chaîne qui entend poursuivre ainsi l'élargissement de son audience au-delà des seuls francophones qualifiés.

«L'importante pénétration de TV5Monde en Pologne (78 %, soit 11 millions de foyers TV) et la forte francophilie dans le pays ont motivé le choix de cette nouvelle langue de sous-titrage», a-t-elle précisé dans un communiqué. TV5Monde propose déjà le sous-titrage de ses programmes en anglais, allemand, arabe, coréen, espagnol, japonais, néerlandais, portugais, roumain, russe et également en français pour tous ceux qui maîtrisent imparfaitement cette langue. Le sous-titrage en polonais sera disponible principalement aux heures de grande écoute, à partir de 17 heures, et atteindra progressivement un volume de 10 heures de programmes par jour, a-t-elle ajouté, en estimant à 11 % la proportion des francophones dans ce pays de 38 millions d'habitants.

A l'occasion de ce lancement, TV5Monde a mis en place une programmation « spécial Pologne » du 23 au 28 mars sur l'ensemble de ses signaux avec des sujets d'actualité, des documentaires, des programmes courts et des interviews de grandes personnalités polonaises, parmi lesquelles le Prix Nobel de la paix Lech Walesa et le cinéaste Andrzej Wajda.

En Pologne, TV5Monde est disponible dans les principales offres basiques des opérateurs câble, satellite et internet.

La chaîne revendique 215 millions de foyers raccordés dans près de 200 pays et territoires.

L'association pour la défense et la promotion des langues officielles de la communauté européenne (ATHENA) s'insurge

English only ? Non merci !

A la suite de la rencontre entre David Cameron et José Manuel Barroso, nous pouvons lire dans l'information donnée à la presse du 17 février qu'ils « sont convenus de continuer à s'employer de concert à inciter un plus grand nombre de diplômés britanniques à faire carrière au sein des institutions de l'UE » pour rétablir la représentativité des Britanniques au sein des services de la Commission. Là-dessus, nous sommes d'accord.

Ce qui nous étonne, par contre, c'est que le *Financial Times*, trois jours plus tard, publie, en première page, un article intitulé « Brussels seeks to woo monoglot Brits » (Bruxelles cherche à courtiser les Britanniques monolingues). Par cet article, on nous apprend que le président étudierait l'option d'organiser, au bénéfice des Britanniques, un concours d'entrée à la Commission uniquement en anglais. Il nous est difficile de croire à cette information puisque le président de la Commission ne peut être assez peu averti pour songer à une solution qui, à elle seule, constitue un scandale et une infraction au Statut, puisque celui-ci prévoit la connaissance d'au moins deux langues pour être nommé fonctionnaire et trois langues pour être promu.

Soulever la connaissance d'une deuxième langue comme cause de la sous-représentation des Britanniques au sein de l'institution n'est-il pas leur faire injure ? Cela signifie-t-il que les Britanniques seraient les seuls Européens incapables d'apprendre de façon satisfaisante une autre langue des Communautés ?

L'application d'une discrimination positive n'a de sens que lorsqu'elle vise à réparer une discrimination préalable. Par exemple, dans ce cas, celle qui se pratique envers les ressortissants d'un État membre dont le poids démographique, économique, institutionnel et culturel est équivalent à celui du Royaume-Uni, auxquels on impose des concours où ils doivent s'exprimer, uniquement et obligatoirement, dans une langue étrangère, à savoir l'anglais, le français, l'allemand. Dans ce contexte, comment justifier une politique de discrimination positive à l'égard des citoyens de sa Très Gracieuse Majesté, alors qu'elle est refusée aux vrais discriminés ? y inclus les handicapés ?

La sous-représentation des Britanniques est d'ailleurs le résultat d'une analyse superficielle de la situation. Car s'il est vrai que, en nombre absolu, les Britanniques sont sous-représentés, il est tout aussi vrai qu'ils sont très bien représentés dans les postes de prestige et de grade élevés, ils constituent la quasi-totalité des porte-parole et ils totalisent 23 % des postes de niveau directeur général, c'est-à-dire 7 postes sur 30 alors que l'Allemagne et l'Italie en comptent 4, la France et l'Espagne 3. Sans parler du fait que nous avons une Britannique, vice-présidente de la Commission et à la tête du Service européen pour l'action extérieure.

La vraie question ne serait-elle pas plutôt de savoir si les conditions de travail au sein des services de la Commission, qui se sont progressivement dégradés, ne seraient plus assez attractifs pour attirer les Britanniques.

Anna-Maria Campogrande

Utilisons notre capacité cérébrale !

un chercheur, adhérent d'ALF

Dans son article « Triplons notre capacité d'accueil ! » (*Le Monde*, 1^{er} mars 2011), M. Pierre Tapie, au nom de la Conférence des Grandes Écoles, ambitionne de tripler le nombre d'étudiants étrangers en France et disserte sur le bénéfice escompté. Tout compte fait, une condition serait indispensable : « Il faut accepter qu'une partie significative des enseignements puisse être donnée en langue anglaise et abolir la loi Toubon [sur l'usage de la langue française] dans l'enseignement supérieur ».

M. Tapie est un humaniste et même un gastronome : familier des fromages, il commence par le rituel couplet sur l'art de vivre en France. L'Europe multilingue reçoit aussi son coup de chapeau, et c'est pourquoi il veut imposer une langue unique. Certes, dit-il, la France est le 3^e pays du monde pour l'accueil d'étudiants étrangers, mais beaucoup sont francophones. Défaut à corriger car la compétition est rude. Selon M. Tapie, tripler le nombre d'étudiants étrangers, pour atteindre le tiers du total, aurait pour vertu cardinale d'intensifier la concurrence entre les étudiants. À cette fin, il veut que les études deviennent pour les étrangers aussi coûteuses en France que dans les pays anglo-saxons. Mais, bienveillant, il propose que les plus fortunés paient plus dans ces supermarchés universitaires, afin que des bourses soient données à des pauvres choisis « sur des critères sociaux et/ou de mérite ».

L'incohérence n'arrête pas l'auteur : pour renforcer l'influence française dans le monde, il veut aligner la France sur les pays anglo-saxons. Ce discours reflète l'idéologie de marchandisation générale. Pas besoin d'être grand clerc pour comprendre les périls.

1/ Ce projet achèverait de désorganiser l'Université en créant un secteur marchand et un secteur public, un secteur étranger et un secteur national.

2/ Une fois la loi Toubon abrogée, l'enseignement payant en anglais proliférerait, et des professeurs de langue maternelle anglaise seraient embauchés plutôt que des professeurs de langue française. Les familles seraient incitées à demander que l'enseignement secondaire fût donné en anglais, afin de préparer leurs enfants à l'enseignement supérieur.

3/ La destruction des restes de l'égalité républicaine aggraverait le malaise social, que M. Tapie, muré dans son milieu social, ne perçoit pas.

4/ L'enseignement en anglais sonnerait le glas de la francophonie, en indiquant clairement aux pays dont le français est la langue de communication que la France elle-même renonce à sa langue. Leurs citoyens, instruits en français, perdraient le bénéfice de leur formation, et une formidable pagaille serait mise dans l'enseignement de ces pays. Bien sûr ? leurs liens avec notre pays se rompraient, et le nombre d'étudiants étrangers diminuerait vertigineusement.

5/ Si un gouvernement acquis aux intérêts financiers mettait en œuvre ce projet calamiteux, l'influence de la France dans le monde disparaîtrait en même temps que sa civilisation. Or c'est le modèle de société anglo-saxon qui est en défaut, puisque la crise résulte de la domination financière, imposée au moyen du libre-échange total et même de la guerre.

Sous un discours mercantile, M. Tapie prône un bouleversement politique, se montrant ainsi bien de son temps puisque c'est sous prétexte de nécessité financière que des régressions de civilisation sont imposées depuis des années aux peuples d'Europe. Face à cette attaque, on s'interroge sur l'intention de l'agresseur. Certes, M. Pierre Tapie a besoin de se faire un prénom, mais ne s'agirait-il pas plutôt d'offrir un nouveau marché aux banquiers, celui des étudiants endettés ? D'étendre le bassin commercial de l'enseignement à la place du service public ? Au moins M. Tapie illustre-t-il la sagesse de la culture classique ; son rêve de grappiller des droits d'écolage porte aussi loin que celui de Perrette et mène au même résultat : adieu, vache, cochon, couvée. Reste le veau.

Il y a un siècle, la règle du couvent des Oiseaux était que la famille de chaque jeune fille aisée entretenait une pauvre. M. Tapie (Pierre) a étudié à l'Institut catholique, mais s'est bien reconverti puisqu'on ne sache pas que concurrence et âpreté au gain fussent des vertus évangéliques. M. Tapie dit que la France est une « terre de ruptures », et c'est pourquoi sans doute il veut la rupture de la société et la ruine de l'esprit républicain. La tradition à rompre d'urgence est celle de l'arrogance des arrivistes.

Ce qu'il faut faire est rendre toute sa place à l'enseignement des connaissances à l'école, revigorer la diffusion scientifique en français, et restaurer l'enseignement du français à l'étranger, que le pouvoir en place ruine. L'enseignement est au service du peuple, de sa clarté d'esprit, de sa cohésion, de sa volonté d'égalité et de justice. Il sert aussi la coopération entre pays francophones, comme le dit la Constitution de la République.

L'enseignement est trop important pour être confié à des directeurs de « grandes écoles ».

L'offensive de nos élites contre le français : suite...

Ou : La maternisation anglo-mondialiste des jeunes grenouilles, par Jacques Costagliola

NDLR : Après Mme Péresse pour l'enseignement supérieur, après M. Kouchner pour qui « l'anglais est l'avenir de la Francophonie », voici M. Luc Chatel et l'anglais pour tous dès l'âge de trois ans à la maternelle ! Jacques Costagliola a raison.

Et Claude Hagège, David Mascré, Christian Darlot nous l'ont martelé lors de notre débat le 29 janvier au lycée Henri-IV : la « Super-classe mondiale » et ses membres et collaborateurs français veulent, à l'aide d'un sabir épandu en informe bouillie, décerveler, castrer, détruire nos peuples européens et autres pour les amener à être de dociles consommateurs homogénéisés de produits standardisés, du Connemara au Kamchatka et du Canada à Ushuaïa.

Il a raison : résistez, chers lecteurs ! Et faites adhérer à ALF vos amis et proches.

L'anglais en maternelle : le but n'est pas seulement d'apprendre de force l'anglais aux Français qui résistent mais de leur désapprendre le français.

On veut sensibiliser les enfants à l'anglais alors qu'ils le sont déjà à mort par l'anglicisation du cadre de vie et des ondes *radiotélevées* dans lesquelles ils baignent depuis leur naissance, la Mère Michel remplacée par les *bitolles* et les *rollinegestionneze*...

Le Français n'est plus sensible à l'esthétique de la phrase écrite ni à l'euphonie de la langue parlée.

L'esthétique d'une langue est dans son homogénéité. L'hétérogénéité en fait un sabir.

La première arme de la mondialisation commerciale et culturelle est la mondialisation linguistique par l'anglais. Une langue est une manière d'être au monde, c'est votre moi profond qu'on veut changer pour réussir la mondialisation des esprits.

La francophonie est à abattre : l'anglais et le français sont les seules langues dont on trouve toujours un locuteur où qu'on aille dans le monde. Une fois le français devenu langue morte, les autres suivront.

Ils en sont à désapprendre la prononciation française des LETTRES dans des MOTS français ou francisés : le «i» prononcé «aille» dans *iphone*, le «e» prononcé «i» dans *ET* ou *e-commerce*, le «u» prononcé «eu» dans *buz*, *club* et «ou» dans *bull*, *juin*, *Ruanda*, *Buddha*, *Istambul*.

On ne sait plus prononcer dam (au grand dam de), gageure, juin, Joachim, dangereux, déjeuner, coup de fusil, Ghislain, dégingandé, Bruxelles, Xaintrailles, Xynthia.

On mélange l'apostrophe et le trait d'union...

On prononce bio comme billot.

RÉSISTEZ - RÉSISTEZ - RÉSISTEZ

Bilingue, oui, sabirophone, non.

« Tout peut se dire en français. » (Voltaire)

Jacques Costagliola, membre d'ALF

DOSSIER

Qu'est-ce qu'une langue ?

SAVOIR DE QUOI L'ON PARLE

NDLR : Ce texte de notre membre militant Denis Griesmar, ancien vice-président de la Société française des traducteurs, éminent linguiste et brillant essayiste, est une mine dans laquelle tous nos militants sont invités à puiser des faits, des arguments, des raisonnements dans la lutte pour notre cause. Qu'ils ne se gênent surtout pas !

Ferdinand de Saussure, fondateur de la linguistique moderne, mettait en garde de façon liminaire, dans son célèbre *Cours*, contre la difficulté de définition de l'objet de son étude, ajoutant même : « Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet... »

Difficulté qui tient à de nombreuses causes, et en particulier à ceci que nous sommes obligés d'utiliser l'instrument même dans sa propre définition, ainsi que dans l'analyse que nous en faisons.

Il se révèle cependant possible de progresser dans sa connaissance, à condition de se donner les outils de la rigueur, et d'abord la vision claire des distinctions indispensables de prime abord.

C'est ainsi que l'on distingue la *langue* de la *parole* ; il y a donc une linguistique de la langue et une linguistique de la parole. Ici Saussure explicite sa pensée par sa célèbre comparaison avec le jeu d'échecs : « Là, il est relativement facile de distinguer ce qui est externe de ce qui est interne : le fait qu'il a passé de Perse en Europe est d'ordre externe ; interne, au contraire, tout ce qui concerne le système et les règles. Si je remplace des pièces de bois par des pièces d'ivoire, le changement est indifférent pour le système : mais si je diminue ou augmente le nombre des pièces, ce changement-là atteint profondément la "grammaire" du jeu. »

Il donne ici le premier énoncé de ce qui deviendra le *structuralisme*.

Il existe plusieurs définitions de la *grammaire*. Donnons-en simplement deux :

1) L'ensemble des règles qui permettent, à partir d'un nombre limité d'éléments, d'engendrer un nombre infini de phrases.

2) L'ensemble des paradigmes à cardinal fini. Soit la phrase : « Je traverse le jardin. » Cette succession se fait selon l'axe *syntagmatique*, tandis que les substitutions possibles se font selon l'axe *paradigmatique*. À l'emplacement de « je », nous pouvons écrire « tu », « il », « nous », « vous » ou « ils ». Il s'agit là d'un paradigme à cardinal fini, tandis qu'à l'emplacement de « traverse » nous pouvons substituer « bêche », « arrose », « désherbe », « vends », etc : ce paradigme, de cardinal indéfini et extensible, est celui du *vocabulaire*, par opposition à la *grammaire*.

On voit tout de suite, quelle que soit la définition adoptée, que la *grammaire* est bien le cœur de la langue ; tandis que le domaine du *vocabulaire*, sujet à évolution plus rapide, peut varier par addition de mots nouveaux, d'emprunts, ou s'appauvrir par disparition d'éléments perçus comme désuets.

Les éléments de base sont donc les *monèmes* (certains linguistes disent *morphèmes*), ce terme n'étant pas strictement équivalent à celui de « mot » (le mot, à proprement parler, n'ayant pas de définition univoque en linguistique). Ainsi, « travaillons » peut être décrit comme constitué de deux monèmes, l'un de *vocabulaire* (« travail »), l'autre de *morphologie* (« -ons »... pour ne pas parler des questions de conventions typographiques...

Quelques exemples suffiront à montrer qu'il faut être prudent dans l'usage du mot... « mot » : « Kalicarbonatlösung » (1 mot allemand), « potassium carbonate solution » (3 mots anglais) et « solution de carbonate de potassium » (5 mots français) représentent la même substance...

« Bodenseedampfschiffahrtsgesellschaftskapitän » est, en allemand, le capitaine de la compagnie de navigation à vapeur du lac de Constance...

En turc, « oda » (qui nous a donné... odalisque) désigne la chambre, « odam » signifie « ma chambre », « odamda » « dans ma chambre », et « odamdayım » « je suis dans ma chambre »...

Répetons que les emprunts, très généralement, concernent le *vocabulaire*, d'ailleurs plus ou moins bien transposé. D'où le danger, en français, d'un terme comme « e-mail », qui inverse l'ordre syntaxique normal du français.

Car ensuite, s'il faut intégrer « e-book », « e-learning », on interdira d'une part au français de créer les termes correspondants par dérivation productive de racines propres à la langue, et d'autre part les locuteurs ou élèves ne sauront plus si l'ordre normal est « livre électronique » ou « électronique livre »... Il est vrai qu'à regarder les enseignes de magasins...

Et un tout petit nombre de *prescripteurs* prétend, aujourd'hui, imposer « Europa Ligue » à la place de « coupe d'Europe » !

À propos d'emprunts, il est aujourd'hui superflu d'insister sur le fait que le psittacisme angloïde que l'on veut imposer au français ne présente en aucune façon le caractère d'une *ouverture*, celle-ci se traduisant plutôt par une curiosité tous azimuts que par une servilité à sens unique.

Chaque monème, à son tour, est constitué d'une suite finie de *phonèmes*, c'est-à-dire d'éléments phoniques significatifs, ou plutôt déterminant une différence de sens. On a ainsi, en écriture phonologique, /py_εB/ (pierre), qui se distingue de /by_εB/ (bière).

On a donc bien, quelle que soit la langue, une première articulation en monèmes, et une seconde articulation en phonèmes.

Et les éléments significatifs minimaux, les monèmes, unissant un *signifiant* et un *signifié*, s'assemblent eux-mêmes en énoncés, en phrases, dont le sens dépasse celui des éléments isolés.

L'analyse d'une langue se décompose en *phonologie*, *morphologie*, *syntaxe* et *sémantique*.

À noter que le choix, l'ordre et la nature phonique des divers éléments varient d'une langue à l'autre, sans avoir la moindre relation fixe et nécessaire avec le *réfèrent* (l'objet concret). C'est ce que Saussure appelle *l'arbitraire du signe*. Ainsi il n'y a aucune raison pour que le concept de « cheval » se traduise par /ʃəval/ plutôt que par /pf_εB/, /ho:s/ ou /kaballo/...

Mais aussi : telle langue peut, dans le concept de cheval, inclure le poney, le zèbre, etc., et telle autre langue, non...

À noter également que la répartition en *parties du discours* varie d'une langue à l'autre : ainsi, le latin ne comporte pas d'article ; les éléments que nous avons l'habitude d'attacher au verbe (temps, aspect) peuvent très bien, ailleurs, caractériser ce que nous appellerions un substantif : en inuktitut (esquimau), on distingue « igloo-ku » et « igloo-ru » (distinction inaccompli/accompli – la maison à construire, ou en ruines, et la maison construite...).

On ne peut donc jamais, à proprement parler, effectuer une traduction « mot à mot », les langues n'étant pas des catalogues superposables les uns aux autres, dont seules les étiquettes changeraient...

Pour un linguiste, une *langue* est donc un système de communication vocal doublement articulé.

Définition technique, opératoire, qui vise à permettre une analyse descriptive des phénomènes observés, et à faire une distinction avec les systèmes dérivés, tels l'héraldique ou les signaux routiers, ou les modes de communication animale.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici quelles sont les principales *fonctions* du langage, rassemblées dans le *Schéma de Jakobson*, chaque fonction se rapportant à l'un des éléments indispensables à tout acte de communication :

Contexte

(fonction référentielle)

Destinateur

(fonction expressive)

Message

(fonction poétique)

Contact

(fonction phatique)

Code

(fonction métalinguistique)

Destinataire

(fonction conative)

C'est ainsi que l'on reconnaîtra dans la fonction phatique le fameux « T'es où ? » des utilisateurs de téléphone « portable » ; la fonction conative, privilégiée par la publicité, se manifestant en particulier par le vocatif et l'impératif, etc.

Saussure note encore que « tout ce qui se rapporte à l'extension géographique des langues et au fractionnement dialectal relève de la linguistique externe... le phénomène géographique est étroitement associé à l'existence de toute langue ; et cependant, en réalité, il ne touche pas à l'organisme intérieur de l'idiome. »

Certes, avant Saussure, et dès le début du XIX^e siècle, les linguistes avaient observé, par des rapprochements systématiques, l'existence de *familles de langues* ; mais ce long effort de *philologie* et de *linguistique comparée* ne put prendre tout son sens qu'avec la clarification apportée par le structuralisme, par sa mise en évidence du *principe de pertinence* et les outils qu'il mettait au point – permettant tout simplement de savoir de quoi l'on parle.

On oppose donc une *linguistique diachronique* à une *linguistique synchronique* ; mais parler de l'évolution du « i » à travers les âges n'a aucun sens. Un *phonème* que l'on désignera par /i/ ne pourra être défini, dans une langue donnée à un moment donné de son évolution, que par sa place à l'intérieur de la totalité constituée par le système vocalique de ladite langue. Ainsi, en arabe, il n'existe que trois phonèmes vocaliques, /a/, /u/ et /i/ ; par conséquent, ledit /i/ aura une grande *latitude de réalisation*... tant qu'il n'empiétera pas sur la place occupée par les deux autres voyelles. On comprend donc pourquoi l'article arabe se trouve transcrit, tantôt par « El », tantôt par « Al ». Les distinctions qui pourront être faites entre telle ou telle variante (à l'intérieur de la nébuleuse de réalisation dudit phonème) seront alors de nature non pas phonologique (car elles n'entraîneront pas de différence de sens), mais stylistique, sociale, régionale...

Une comparaison même succincte avec l'atome de Bohr et la place des électrons fera peut-être mieux comprendre ce bref exposé.

Signalons cependant que le français classique compte... 16 voyelles, de réalisation fixe (contrairement aux diphthongues fréquentes en anglais), qui ont été retenues comme *voyelles cardinales* par l'Association phonétique internationale, fondée en 1886 par Paul Passy, et qui se répartissent en quatre degrés d'aperture, selon le schéma suivant, représentant les phonèmes vocaliques de :

« lire »	« dur »		« ours »
« été »	« œufs »		« hôte »
« mer »	« œuf » (schwa = e muet)		« or »
« patte »			« pâte »
sans oublier les nasales :			
« fin »	« brun »		« on »
			« dent »

Il est important de maintenir ces distinctions, même si l'usage tend à confondre les deux « a » (« la patte à tarte ») ou « é » avec « è » : le français n'est pas le francé, un lé de tissu n'est pas du lait, le lundi n'est pas le lindi, etc.

Un phonéticien expliquera ces tendances par une « baisse de rendement de certaines oppositions phonologiques » ; mais le rôle de l'enseignant est d'éveiller à la richesse de la langue française.

Quoi qu'il en soit, il nous faut aborder maintenant deux phénomènes : celui de l'évolution diachronique (dans le temps), et celui de la différenciation dialectale.

Ayant établi, par une comparaison rigoureuse des systèmes grammaticaux, l'origine et l'évolution des langues, on a pu tracer (principalement lorsqu'on disposait d'une documentation suffisante) des sortes d'« arbres généalogiques ». Ainsi l'on connaît de grandes familles de langues, dont on peut raisonnablement affirmer qu'elles ont une origine commune : c'est le cas des langues *indo-européennes*, des langues *sémitiques* (comme le babylonien, le phénicien, l'arabe, l'hébreu, l'araméen, l'amharique, le maltais...), des langues *berbères* (le tamazight, le kabyle...), des langues *finno-ougriennes* (comme le hongrois, le finnois, l'estonien, le mordve, le samoyède ...), des langues *turques ou altaïques* (comme le turc, l'azéri, l'ouzbek, le kazakh, le karakalpak, le kirghize, le petchenègue, le gagaouze, le tatar, le ouïghour, le yakoute, le hunnique, le proto-bulgare, le tchouvache...), des langues *bantoues* (ah, les fameux « critères de bantouïté » ! – notons que si les parentés linguistiques sont relativement simples dans le Sud de l'Afrique, le continent dans son ensemble compte, selon les points de vue, entre 3 000 et 6 000 langues... de structure souvent très complexe, telle celle du foulfouldé, langue des Peuls...)

Arrêtons-nous un moment sur l'univers indo-européen. Si l'on discute encore sur la localisation du foyer géographique des premiers « Indo-Européens », la parenté entre les langues, elle, n'est pas discutable – et nous parlons là des grandes langues « classiques » que nous connaissons : latin, grec, avestique, sanscrit.

Le domaine indo-européen se subdivise donc entre plusieurs sous-familles : les langues latines, les langues germaniques, les langues slaves, les langues celtiques, à quoi il faut ajouter des idiomes qu'il est plus difficile de raccorder à un sous-ensemble, comme le grec, l'arménien, le hittite, l'albanais, etc.

La place du français est donc celle d'une langue latine, avec un substrat celtique, et des emprunts germaniques – peu importants – mais elle se distingue, de par ses contacts avec le monde germanique, des autres membres de la famille, l'italien étant resté plus proche du latin, l'espagnol et le portugais ayant subi une influence arabe, et le roumain une influence slave.

Et le français lui-même, parlé sur un grand pays, à l'échelle de l'Europe (et dans bien d'autres lieux), peut encore se subdiviser entre diverses variantes, soit d'oïl, soit d'oc.

Il faut ici préciser que le terme de *dialecte* ne désigne pas un concept indépendant, mais qu'on parle toujours de « *dialecte DE...* ». Ainsi, le picard est un dialecte du français d'oïl.

Cette désignation n'a absolument rien de péjoratif en soi. Elle signifie simplement qu'entre les parlers picards et le français « standard » la différence est trop faible, la parenté trop forte, l'intercompréhension trop grande, pour qu'on puisse parler de langues différentes. Il s'agit de deux variantes de la même langue.

Naturellement, dans des pays unifiés tardivement, comme l'Allemagne ou l'Italie, les dialectes sont restés très vivaces, tels le souabe ou le napolitain, ceci n'empêchant pas les locuteurs d'être conscients d'appartenir au domaine de l'allemand ou de l'italien.

Nous voyons ici apparaître une autre notion : celle de la *conscience linguistique*. Si en effet il est possible, et nécessaire, d'analyser une langue de façon purement *descriptive*, un examen *sociolinguistique* qui se veut objectif doit intégrer cette dimension, qui relève de la volonté, et qui est de nature... *politique*.

Phénomène social, chaque langue, indispensable à tout homme (ζών πολιτικόν), peut et doit être également envisagée du point de vue *normatif*. Appartenir à un domaine linguistique, c'est aussi le vouloir.

Il n'est donc pas illégitime, contrairement à une tradition qui remonte, en France, à André Martinet, d'analyser les conséquences sur la langue du « vouloir vivre ensemble » dont parlait Renan, ainsi que la manière dont ce consensus peut être menacé par la désertion de l'« élite » de la communauté linguistique.

Désertion, défaitisme – on pourrait dire pétainisme linguistique – d'ailleurs paradoxaux, car ceux qui prospèrent en affichant un déclinisme qui se conjugue comme un *performatif* pervers (« self-fulfilling prophecy ») profitent du prestige d'une grande langue de culture, et devraient logiquement être les premiers à la défendre.

Au surplus, il est bien clair qu'on ne saurait se contenter, sous couvert d'« objectivité », d'annoncer, par exemple, que le nombre de locuteurs de l'allemand à Paris avait augmenté entre 1939 et 1942... sans remettre le phénomène en perspective ..

Car si les prophètes de malheur, en ce qui concerne le français, se trouvent effectivement sous le pas d'un cheval, ils font preuve par ailleurs d'un fixisme étonnant en hypostasiant des « langues régionales » parfois à peine parlées aujourd'hui, et en tout cas jamais désignées par cette expression... du moins jusqu'à la vague déferlante du « politiquement correct » et du repentir unilatéral.

Ainsi donc, tout système de communication vocal doublement articulé peut être qualifié de langue, mais si certains ont pu dire qu'une langue est un dialecte appuyé par une armée, il faut cependant tout de suite nuancer cette affirmation.

Tout d'abord, une langue, si elle prétend couvrir l'ensemble des activités humaines, aspire à une certaine permanence dans la durée, donc à une *écriture* capable de servir de *référence*.

Naturellement, toute langue évolue, mais le but d'une transcription graphique est bien la conservation des documents et des œuvres littéraires, ouvrant ainsi à chaque locuteur l'accès à une littérature qui peut s'étendre sur plusieurs siècles.

C'est dans cette dynamique, dans cette tension, qu'il faut placer la question de l'*orthographe*.

Certaines langues, comme, selon Saussure, le grec ancien, aujourd'hui l'italien ou le turc, disposent d'une *écriture phonologique* (soit une correspondance bijective entre *phonèmes* et *graphèmes*), simplifiant son apprentissage. D'autres – et, ce n'est pas un hasard, celles qui sont parlées sur plusieurs continents, et qui ont été ou sont en contact avec des cultures très diverses, comme le français ou l'anglais – manifestent une plus grande distance entre l'oral et sa transcription graphique ; mais ce qui peut être présenté comme une difficulté est aussi une richesse, une aide à l'analyse grammaticale, ainsi qu'à l'étymologie et à une prise de conscience de l'épaisseur temporelle de la langue.

On ne peut éviter ici de signaler l'échec manifeste des pratiques dites « méthodes globales » ou « semi-globales », scientifiquement infondées, mais subsistant de manière plus ou moins honteuse, plus ou moins cachée, dans l'enseignement primaire. Elles n'ont aucune justification, ni neurologique, ni linguistique, et elles rendent plus difficile, aux élèves qui y ont été soumis, la maîtrise de la langue...

L'enfant qui grandit apprend la langue orale avant la lecture et l'écriture (et certaines langues n'ont pas de transcription graphique). Ce faisant, il développe et acquiert une capacité d'analyse qu'il ne s'agit pas de méconnaître à l'école au cours des apprentissages fondamentaux.

Reste, indéniablement, le fait que l'orthographe française, fixée au XIX^e siècle, comporte un certain nombre de bizarreries et d'incohérences (pourquoi « chariot » comporte-t-il un seul « r » et « charrette » deux ?), auxquelles il conviendrait de remédier ponctuellement, tout en admettant quelques variantes. Mais une réforme radicale comporterait un risque de *créolisation* faisant perdre à la langue ses racines.

Le terme de *créole* n'a d'ailleurs rien de péjoratif, mais désigne un système linguistique mixte issu du contact entre populations d'origines différentes. Un créole manifeste souvent une grande créativité linguistique, et l'échange peut se faire dans les deux sens avec la *langue de culture*, laquelle doit cependant remplir d'autres fonctions, à l'oral comme à l'écrit.

Certes, une grande langue de culture, comme le français, sert de référence à des populations qui peuvent avoir des *parlers variés*, que ces différences soient géographiques ou sociales, soient l'apanage d'un terroir, d'un milieu ou d'une profession. C'est précisément pour cela que l'intercommunicabilité exige le maintien d'une référence commune.

L'ensemble des parlers français est issu du latin, avec des variantes, d'oc ou d'oïl. Seuls, parmi les parlers romans, sur le territoire français, le catalan et le corse ont suffisamment divergé pour relever d'un autre domaine linguistique, toujours, cependant, de caractère néo-latin. L'alsacien, lui, comme le francique mosellan parlé dans le Nord-Est du département de la Moselle et le flamand parlé dans une petite région au sud de Dunkerque, relève du domaine germanique.

Ces derniers parlers sont cependant en interrelation suffisamment forte avec le français, et depuis suffisamment longtemps (Gottfried/Godefroy de Strasbourg, au XII^e siècle, connaissait les deux langues) pour qu'il apparaisse, par exemple, pour le moins inopportun de qualifier l'allemand classique de *langue régionale* de France...

L'alsacien est en réalité un dialecte allemand bien distinct, qui, la région étant devenue française, n'a pas été soumis à la normalisation du *Hochdeutsch*...

Le breton, ou plutôt les divers dialectes bretons, appartiennent au groupe des langues celtiques, lesquelles sont souvent regroupées avec les langues latines sous le terme d'italo-celtiques.

Seul, en France, le basque échappe entièrement, par son origine, au domaine indo-européen.

Mais l'unité française est assez ancienne pour que la langue française soit, depuis longtemps, la langue de culture commune, même si des parlers caractérisés subsistent dans telle ou telle région.

Il est d'ailleurs compréhensible que des parlers très proches du français standard, comme le picard, aient eu des difficultés à maintenir une existence écrite séparée, l'attraction de la langue de référence étant trop forte, de la même façon, d'ailleurs, que pour divers dialectes néerlandais, très voisins de l'allemand – même si le picard, par exemple, eut au Moyen Âge une littérature non négligeable.

Cependant, dans l'ensemble de la France, la nécessité – et le désir – d'intercompréhension comme de promotion sociale ont suscité une demande de scolarisation en français, et il est à l'honneur des fameux *hussards noirs de la République*, célébrés par Péguy et tant d'autres, d'avoir permis à des populations même défavorisées de maîtriser la langue de référence, et ainsi de participer de plein exercice à la vie publique, tout en ayant accès à une immense littérature.

Cet effort, d'ailleurs, se situe dans la lignée séculaire de celui des rois de France, établissant, puis maintenant la paix dans un espace de plus en plus grand, à partir du Bassin parisien, en s'opposant aux féodalismes et aux tyrannies locales. Et la construction des cathédrales fut logiquement suivie par la promulgation de l'*Ordonnance de Villers-Cotterêts*, en 1539.

Cette exigence de connaissance du français dans le domaine public n'est toutefois, et n'a jamais été, exclusive de la pratique de tel ou tel parler, souvent qualifié de *patois* lorsqu'il se limitait à une région rurale.

C'est donc bien dans ce sens que les divers parlers de France peuvent être considérés comme un *patrimoine*, tout comme les autres caractéristiques des terroirs du pays, sans contradiction avec le rôle primordial que joue le français sur tout le territoire.

Mais c'est bien, a contrario, une volonté de division qui anime ceux qui cherchent à instrumentaliser cette diversité, cette richesse, pour briser l'unité française et transformer le pays en un amas de *Länder* soumis à une *gouvernance* technocratique, promotrice d'un *déficit démocratique* de plus en plus béant...

C'est ainsi que l'on qualifiera de langue régionale tel ou tel ensemble de parlers, quoique historiquement toujours distincts, pour essayer d'en reconstruire artificiellement une unité que l'on opposera à l'unité française, au grand bénéfice de certaines théories *völkisch* ou de *community* en vogue outre-Rhin ou dans les pays anglo-saxons. Une telle tentative n'a rien d'innocent : sait-on que l'*Atlas scolaire* Hatier est le décalque du *Diercke Weltatlas*, dans lequel n'ont pas été reprises – pour le moment – les pages intitulées « Völker von Europa », opposant les « Franzosen » aux « Bretonen » et aux « Basken »... pour ne rien dire de la façon dont sont présentées l'Alsace et la Lorraine ...

Et l'on trouve derrière cela – à quoi correspondent les marottes administrativo-réglementaires des « institutions européennes » – l'influence du *lobbying* d'organismes tels que la FUEV (*Föderalistische Union Europäischer Volksgruppen*), correspondant parfaitement à l'émiettement favorisé par l'Empire...

De même, tout est bon pour abaisser le français à l'échelle mondiale : certains, en Wallonie, prétendent, contre toute évidence historique, qu'existerait une « langue wallonne », langue romane distincte du français (!), à laquelle on tente de donner un semblant de vraisemblance en bâtissant un « refondu »... Il existe certes des dialectes wallons, dialectes du français, mais la langue de culture en Wallonie – et au-delà... - est bien, depuis le Moyen Âge, le français de référence...

De même, certains ont pu prétendre que le « québécois », *joual* monté en graine, était autre chose que du français... Ces tentatives profitent aux mêmes que celles qui cherchent à enfermer les Haïtiens dans le créole – ce qui ne signifie pas que le créole haïtien n'ait pas sa légitimité orale...

Il convient donc, sur ce point essentiel, d'être clair : la linguistique n'est pas, en elle-même, « soixante-huitarde ». Elle ne délégitime aucunement le point de vue normatif, ni le bien-fondé d'un mouvement de normalisation. Elle définit les conditions de l'intercommunicabilité – mais celle-ci résulte bien d'un effort de nature *politique*.

Autrement dit, par exemple, si la pratique et l'apprentissage d'un parler régional relèvent d'une liberté fondamentale, il est permis d'avoir des doutes quant à certaines tentatives de reconstructions plus ou moins artificielles, et d'établissement de barrières étanches là où existent des contacts séculaires. S'il est légitime de vouloir apprendre et enseigner le breton (ou tel ou tel dialecte du breton), on peut considérer qu'il l'est beaucoup moins de vouloir élever les petits Français en étrangers les uns pour les autres, comme dans les écoles *Diwan*...

Autrement dit, selon la conception française, il n'y a pas de déterminisme *racial* ou *ethnique*. Il n'y a aucunement lieu de marquer les Français au fer rouge – fût-il linguistique – comme appartenant à une race – normande, frisonne ou limousine ! Quelle que soit leur origine, les citoyens français communiquent entre eux dans la langue de la République, ce qui ne les empêche aucunement de ressentir un attachement profond à leur région ; mais il s'agit de passion ou de volonté, non d'enfermement dans une *condition*.

Et c'est bien cette idée française qui séduit tant de par le monde. Dans quelle autre langue voit-on s'exprimer des écrivains venus de Chine, de Russie, d'Iran, d'Afghanistan, de République tchèque, d'Argentine, d'Irlande... et même des États-Unis, donc bien au-delà de l'espace francophone proprement dit ?

On peut toucher du doigt l'enjeu lorsqu'on lit, par exemple, un ouvrage comme celui de Pascale Casanova, *La République mondiale des Lettres* (Gallimard), qui montre bien les jeux du pouvoir et de la séduction en cette matière cruciale, essentielle, de la langue ..

C'est donc bien sous le masque de la séduction – quoique paradoxale à l'heure où l'Empire vacille, où son modèle de société chancelle – que s'avance le rouleau compresseur, même si sa tentative de nivellement universel s'appuie sur des intérêts peu avouables. Mais le plus étonnant, au-delà des phénomènes de corruption, de débauchage et de racolage, est ceci : comment les « élites » d'un grand peuple, héritières d'une des langues de culture les plus prisées, ont-elles pu baisser pavillon au point de rallier sans vergogne la cause d'une « globalization » aussi brutale, au point d'« en rajouter », tels de peu recommandables devanciers aux époques les plus noires, d'aller au-devant de toute reddition exigée, de jeter aux orties tout respect d'elles-mêmes – mais aussi ce qui ne leur appartient pas, et qui est le Bien commun du Peuple ?

Snobisme, lâcheté, panurgisme : faut-il vraiment, pour se montrer « absolument moderne », comme l'exigeait Rimbaud, se dévoiler « absolument capitulard » ? Il y aura là matière à analyse et à commentaires, pour les futurs ethnologues, qui se demanderont pourquoi :

Tel gouvernement, à peine entré en fonctions, se précipite pour faire ratifier l'in vraisemblable *Protocole de Londres*, éliminant la langue française du domaine des brevets d'invention, pour le plus grand profit des multinationales anglo-saxonnes ;

Tel ministre, portant beau, signe aveuglément le traité portant création d'une Agence internationale des énergies renouvelables (l'IRENA), dont la seule langue officielle serait l'anglais, bien qu'un tiers de ses membres soient issus de la Francophonie !

Le ministre de la Culture, péremptoire, affirme que les travaux (bénévoles) des commissions de terminologie, visant à créer des termes français correspondant à des réalités scientifiques et techniques nouvelles, témoigneraient d'un « anti-américanisme » auquel il faudrait mettre fin !

L'administration des Aéroports de Paris reste de marbre lorsque l'évacuation de passagers français, sur un aéroport français, fait huit blessés par suite de l'incapacité de l'équipage d'un avion dont un réacteur a pris feu de communiquer la moindre instruction de sécurité en français.

Les hôpitaux trouvent normal de mettre en service des appareils de radiologie dont le mode d'emploi n'est pas traduit en français, ce qui provoque des surdoses et la mort de plusieurs patients !

Le patron des patrons français trouve normal, dans une réunion internationale, de parler anglais (avec quel accent ?...), alors que tout est prévu pour la traduction simultanée..., etc., etc.

Et ce sont curieusement les mêmes qui, par incompetence, contribuent à momifier la langue et à refuser de tirer parti de ses ressources, en la maltraitant et en s'excusant devant l'étranger de ne pas suffisamment ressembler à leurs maîtres...

Un journaliste burkinabé, qui n'avait pas sa langue dans sa poche, parlait de « Franconards ». Kant, lui, disait simplement : « Si tu te comportes en ver de terre, ne t'étonne pas qu'on t'écrase. »

Il est clair que la Résistance viendra du Peuple, après que la trahison des (si peu) clercs, jetant aux orties leur langue, nous aura, un moment, fait douter de sa résiliente et indomptable vitalité.

BRÈVES

Un grand jour à Bercy... en français !

NDLR : Jacqueline Picoche, membre fidèle, active dans notre association, auteur de dictionnaires, est allée le 16 mars à Bercy. Elle nous donne un récit plein d'humour et d'humanité.

À ce qu'elle nous dit, on peut ajouter que la conférence de Michel Serres, passionnante, peut être écoutée grâce à l'enregistrement que Bercy en a fait sur son site onternet ; adresse exacte :

<http://video.minefi.gouv.fr/dynamic/catal/datasheet.php?clef=AlHglQQiEPaztE6BDTkq&idSess=0i74brj4o1vj356x7rn97&idProg=Km6GduWCUHUf4a9zdDIw&lang=>

« LES MOTS D'OR » : l'association APFA (Actions pour promouvoir le français des affaires) offre à des jeunes à travers le monde, étudiant le « français des affaires », lauréats de ce concours très sélectif, un voyage à Paris et un dictionnaire Robert, qui, l'année 2011, leur était remis le 16 mars dans une salle de conférence de la monstrueuse bâtisse composée de carrés blancs soutenant des carrés noirs appelée « ministère des Finances ».

Chaque carré noir est une fenêtre derrière laquelle est un bureau où un fonctionnaire s'occupe à pomper plus de 50 % de l'argent que gagnent les Français.

JP, qui avait reçu une invitation, était curieuse de voir en chair et en os, Madame la ministre Christine Lagarde et surtout d'entendre un éloge de la langue française dans la bouche de cette personne réputée pour ne pratiquer que la langue anglaise avec ses subordonnés, au point que ceux-ci l'ont surnommée « the Guard ». Curieuse aussi de pénétrer dans cette forteresse étatique où elle s'attendait à n'entendre parler que la langue de bois.

Eh bien, non ! Madame la ministre, retenue auprès du président de la République, s'était fait excuser, et les discours furent tenus par des personnes compétentes qui dirent, apparemment en toute liberté d'esprit, des choses réalistes et intéressantes. Le directeur d'HEC (Hautes études commerciales) expliqua comment il pondérerait, pour ses étudiants, tant français qu'étrangers, la proportion du français et de l'anglais, Jacques Toubon défendit sa loi, Hélène Carrère d'Encausse nous fit part des cas de conscience que pose aux académiciens leur rôle de juges en dernier ressort des propositions des commissions de terminologie, Michel Serres fit une conférence brillante...

Sono bonne, fauteuils confortables, bref, une après-midi très agréable.

Et les 21 lauréats, qui n'étaient pas tous présents, et qui avaient chacun quelques minutes pour dire quelques mots ? Oh ! surprise ! La proportion filles/garçons, entre eux, va de 1 à 6 : 18 filles !

La science aussi doit être plurilingue

Des pressions économiques, politiques et scientifiques invitent les chercheurs et créateurs à ne publier, pour être crédibles, que dans quelques revues anglo-saxonnes de prestige. Il y a là un risque certain, la diminution rapide de la variété et de l'originalité de l'innovation dans les sciences. En étant trop encadrée par les seules revues et collections de langue anglaise, la recherche tend, dès maintenant, à ne favoriser que certains thèmes de plus en plus conformistes, trop formatés et parfois exclusivement guidés par des intérêts qui ne sont plus ceux de la connaissance.

Il en est de même de l'enseignement, devenu dépendant des intérêts économiques d'universités soumises à la compétitivité.

Le développement de l'enseignement et de la recherche, et leur nécessaire visibilité, ne doivent pas être subordonnés à leur expression dans une seule langue devenue, pour une majorité d'acteurs, une langue de simple communication.

Le mythe d'une *lingua franca* capable de se substituer aux autres langues et d'offrir à ses locuteurs tous les avantages, intellectuels et économiques, est une fiction. La *lingua franca* n'a jamais été une langue de la science ni de la culture. En revanche, c'est la langue travaillée depuis les premiers enseignements scolaires, qui, en offrant des moyens d'expressivité précise, favorise et encourage les créations conceptuelles et la formulation de techniques originales.

Paradoxalement, c'est l'isolement de l'anglais comme unique outil de communication, qui tuera l'innovation. Ainsi, la British Academy met en garde les chercheurs britanniques de toutes les disciplines : l'usage du seul anglais les isole dans une illusion d'universalité. L'unilinguisme, sous couvert d'efficacité, favorise l'exclusion et ferme l'avenir de la connaissance ; c'est un nouvel analphabétisme.

Pour sortir de ce piège, les solutions existent. L'une est vieille comme le monde : la traduction. D'autres solutions, plus inédites, visent à réinstaller la compétitivité dans le plurilinguisme, en renforçant la diffusion en français – et en d'autres langues – de l'innovation, par quelques actions précises comme : favoriser la citation des productions scientifiques en français dans les bases d'indexation internationales, créer un système d'indexation en français, promouvoir l'usage des outils en ligne de traduction ou d'aide à la compréhension. C'est à cette seule condition que le français restera une langue de la science et donc du progrès.

Bernard Cerquiglini , Recteur de l'Agence Universitaire

L'ambassadeur des États-Unis en France invite nos députés en anglais !

NDLR : L'activisme de M. Charles Rivkin pour son pays et sa langue, déjà avéré dans nos banlieues, où il applique avec zèle le programme états-unien de « young leaders », ne s'arrête pas à la porte du Palais Bourbon. Il faudra peut-être un jour lancer une pétition pour demander son départ... C'est l'empire dans toute sa morgue !

M. Axel Poniatowski a été choqué de recevoir de l'ambassadeur des États-Unis à Paris une INVITATION EN ANGLAIS. Le président de la commission des Affaires étrangères à l'Assemblée lui a écrit pour lui rappeler que « l'usage, communément admis, pour toute invitation diplomatique officielle adressée à des invités français sur le territoire français » était et reste qu'elle soit RÉDIGÉE EN FRANÇAIS. (Source : *Paris-Match* du 3-9 mars 2011)

COURRIER DES LECTEURS

Voici une excellente réaction d'un de nos membres, M. Bruno Perret, adressée à France Inter. Amis, imitez sa démarche ! N'hésitez pas à vous en inspirer ! Il faut harceler les journalistes qui se font les instruments de notre abaissement.

Fabuleux ! Votre émission sur le parler mal en français (28-12-10). Fabuleuse d'enfumage !

Alors que la bouche des journalistes et invités de France Inter est remplie de mots anglais (qui remplacent leurs équivalents français), alors que votre programmation musicale est majoritairement en anglais (notamment pendant cette émission, une seule sur quatre ! 25 % de francophonie, c'est à peine moins que votre score journalier) – donc que vous ne respectez pas les quotas au moins sur la journée (et alors quand ?), vous préférez pointer les problèmes de grammaire et de syntaxe...

D'ailleurs, « les journalistes parlent une langue qu'on leur offre, ils ne sont que des boucs émissaires ». Tiens donc, journalistes simples caisses de résonance !, nouvelle définition du journalisme, laquelle a pour conséquence de justifier ce qui se passe sur les ondes, la vôtre en particulier. Radio Paris en d'autres temps était aussi une simple caisse de résonance si l'on va par là... Coluche disait : « A force d'écouter de la m... on finit par aimer la m... ! ». Il avait ses mots crus, mais je vais les traduire autrement : « À force d'écouter de l'anglais, on finit par aimer toute production en anglais... » et à trouver « qu'il n'y a pas de problème »...

Quel plaisir ce matin d'écouter les remontrances des auditeurs accompagnées de votre programmation majoritairement en langue anglaise. D'ailleurs, le problème de notre anglicisation est rapidement évacué : un invité a cité des mots de vieux français passés en anglais et nous revenant transformés par l'anglais moderne : « Alors, où est le problème ? » (je cite). Eh bien, dans ce cas il n'y en a pas, puisque 55 % des mots anglais sont issus du français ancien ou moderne, donc parlons carrément anglais.

Chez moi, dans les Landes, des sept petits bistros qui subsistent aux alentours, il n'y en a plus qu'un qui diffuse de la musique en français de temps à autre, les six autres sont à 100 % de diffusion en anglais, et parmi ceux-là leur décor est également en anglais...

Voici une liste personnelle et non exhaustive, je tiens à le préciser, de mots anglais glanés çà et là récemment (en général sur France Inter, France 2, et la presse écrite dont *Le Monde*...) :

Deal, Come back, swinger, challenge, total wipeout, blast, intrication, Main steam, news, fashionist, turn over, spot, look, panel, Livre pop up, black bloc, volt box, soft, computer, en off, fulltitude, morning, coming out, making of, manager, coach, verbatim, breaking news, booster, show girl, top less, news center, partnership, monitor, hearing, cosy, keen de, entertainment, speaker, blackout, mix, clean, top, best off, medley, evening, dressing, buzz, sniper, deadline, truster, french touch, guest star, star, speechwriter, center... first lady, speedé, briefer, booker, over booké, fashion, glamour, revival, warning, master class, body, game, think tank, round, show, junk food, shaker, addict, break, medley, one to one, customisation, low cost, working girl, in love, bashing, wings, boom, cost killeur, box, mail, hub, morning, customisation, fair play, package, deal, business, marcket, shoper, matcher, pool, indoor, turbodating, flash, sun lighth, dead line, loser, check point, cluster, l'after, process, break up, staff, people, food, zoom, start, soap opéra, new wave, finish, run, snow border, shaker, executive, aftermath, supporter, le top du top, follow up, containment, insideout, stress... news, morning, evening...

Les journalistes avisés dans la langue des Anglais noteront que tous ces mots possèdent un strict équivalent en français, ou même plusieurs, comme booster (propulser, galvaniser, améliorer, lancer), *medley* (pot-pourri, florilège) ou le tout récent *buzz* (tumulte, tintamarre, tapage, tohu-bohu, ramdam, chahut, rumeur, agitation, bruissement, bouche à oreille... et quand j'étais jeune on disait battage pour ce qui est devenu *buzz*...). Or vous n'êtes pas une caisse de résonance : tous ces mots, je ne les ai entendu pour la première fois nulle part ailleurs que dans la bouche des médias, dans la vôtre donc, je dois être *off* (débranché). D'ailleurs, pour preuve : quand un de vos journalistes introduit un nouveau mot anglais, il prend bien soin d'y ajouter le commentaire : « comme on dit », signalant évidemment par là que c'est ce que l'on ne dit pas, et inversement les mots anglais introduits dans notre langue ne sont pas accompagnés de cette périphrase... puisque c'est ce que l'on a fini par dire. Quand France Inter reçoit Denis McShane (début 2010), lequel emploie le mot *défi*, France Inter lui réplique avec le mot *challenge*...

Allons, ne soyez pas pessimistes, vous voyez bien que vous n'êtes pas une caisse de résonance... à moins que ce ne soit de la langue anglaise...

Vous admettez aussi que, si ces mots remplacent plusieurs mots, c'est qu'ils signent la disparition de la capacité de nuance dans la bouche de ceux qui les emploient... et accessoirement de ceux qui les entendent...

Et dire que pendant ce temps des auditeurs se révoltent de voir le verbe *impacter* utilisé en mode transitif !... Je me pince, je vais me réveiller, je dois rêver...

Mais, comme on le dit dans votre émission, « Où est le problème ? ».

Ainsi avez-vous réussi à trouver des élites qui nous certifient qu'il n'y a pas de problèmes ? Sachez que ce n'est pas un exploit, il y en a foule au Collège de France, dans les couloirs de Bruxelles, jusqu'au plus haut niveau de l'État... etc.

Bravo, quel enfumage ! Vous trouverez toujours des gens qui regardent le doigt qui leur montre la lune plutôt que la Lune... Il devrait vous échoir d'aborder les vrais thèmes qui fâchent...

Mais il vrai que vous êtes désormais « simple caisse de résonance »...

Ah ! Une dernière chose, blague lue ou entendue quelque part : « Quand un mot anglais devient-il français ? » ? Vous ne voyez pas ? Langue au chat ? Réponse : « Quand le mot français qu'il remplace ne se présente plus à notre esprit... »

Bien vu, non ?

Un « culturel » en colère nous écrit sur le fonctionnement de notre réseau à l'étranger : *Ma vocation, c'est la promotion de la langue française et de sa culture à l'étranger.*

« Ma patrie, c'est la langue française. » (Albert Camus)

C'est en reprenant la phrase d'ouverture du site d'ALF que je me permets d'introduire mon propos sur la situation « calamiteuse » de la promotion de la langue française à l'étranger, dans laquelle exercent les professionnels du secteur (professeurs de français langue étrangère) dans des conditions de précarité indignes pour un pays souhaitant maintenir et développer sa politique linguistique.

Alors, à l'occasion du grand débat autour de la langue française et de la francophonie auquel vous allez participer, il serait bon que soit évoqué le « management scandaleux » en cours dans les établissements du réseau culturel à l'étranger (Alliances françaises, Instituts culturels) qui conduit chaque année plusieurs centaines de professeurs de français diplômés, expérimentés et compétents à « jeter l'éponge » par faute de reconnaissance, de valorisation salariale, de réelles perspectives d'évolution, à quoi vient s'ajouter un mépris « quasi total » de leurs décideurs sur le respect de la législation du travail.

Comment voulez-vous donc maintenir et développer la diffusion de la langue française à l'étranger tout en méprisant ceux qui contribuent à la rendre active ?

Difficile à croire ? Propos exagérés ? Voici en quelques points ce qu'endurent les enseignants recrutés localement au sein des instituts et des Alliances françaises à l'étranger :

- statut de vacataire pour 90 % des enseignants recrutés localement avec des contrats signés chaque année sans aucune garantie du maintien de leur volume horaire de cours ;
- titularisation ou mensualisation extrêmement rare dans la majorité des établissements (en moyenne, création d'un poste à temps plein tous les 5 ans) ;
- politique de recrutement extrêmement « douteuse » où des candidats sans formation FLE ni expériences concluantes parviennent à obtenir des heures d'enseignement (cas des femmes des dirigeants expatriés ou celui des étudiants de Sciences-Po, ENA en échanges universitaires) ;
- hétérogénéité trop importante des profils dans les équipes enseignantes où les diplômés FLE doivent faire de la formation initiale pour les « pseudo-professeurs » cités précédemment ;
- rémunération des vacataires calculée au prorata négatif des étudiants présents dans la classe (5-6 étudiants, 7-9 étudiants, 10-14 étudiants), susceptible d'être modifiée à chaque début de semestre en fonction des entrées et des sorties dans les classes ;
- aucune valorisation salariale en fonction des diplômes, de l'ancienneté et des résultats des enseignants ;
- salaire mensuel en « dents de scie » au prorata des étudiants, des inter-sessions et des congés non rémunérés ;

- indécence des salaires des directeurs rémunérés grassement par le MAE avec tous les avantages du statut d'expatrié ;
- obligation d'assurer « bénévolement » des heures pédagogiques (accueil des étudiants, jury des épreuves DELF DALF, ateliers de formation) sans aucune compensation financière ;
- disponibilité totale requise pour les enseignants au mépris de leur vie privée : majorité des cours le soir ou les fins de semaine, réunions le samedi soir ou le dimanche après-midi sans rémunération ni prise en charge des frais de transport ;
- budget de la formation continue accordée en priorité aux enseignants non diplômés FLE pour des inscriptions en master 1 de FLE, tout ceci au détriment des vacataires « professionnels » attendant depuis des années un minimum de reconnaissance pour leur travail accompli ;
- aucune prestation sociale, aucune assurance chômage, aucune cotisation versée aux vacataires, les laissant à moyen et long terme dans une situation administrative inextricable ;
- aucune revendication syndicale possible face à l'impunité dont bénéficient les directeurs en association avec les services culturels des ambassades ;
- ...

La liste des incohérences pourrait continuer ainsi pendant longtemps. Alors, reconnaissons donc, une bonne fois pour toutes, l'investissement des plus fervents défenseurs de la langue française... Employer un enseignant de FLE formé et expérimenté sous un contrat de vacation pour un maigre salaire, c'est nier son passé, son droit à aspirer à une vie meilleure, son implication dans la diffusion du français à l'étranger.

La francophonie « en perte de vitesse » partout dans le monde peut-elle se passer de personnels qualifiés et compétents ? Peut-elle continuer à vivre sur le mépris de ses principaux acteurs de diffusion ? Peut-elle continuer à scier la branche sur laquelle elle est assise ?

Il est encore temps d'agir...

Libre à vous de faire ce que vous voulez de ce courriel, mais il serait bon qu'il soit lu ou transmis aux participants au débat afin qu'il y ait une meilleure prise de conscience de cette situation longtemps passée sous silence, prise de conscience pourtant si nécessaire au maintien de la francophonie.

Florian Garand
Enseignant de FLE en colère
Institut culturel (Asie)

Samedi 18 juin 2011 au Quartier latin

Tous à 14 h 30 au pied du Panthéon

**Nous marcherons pour
la langue française
et la Francophonie**

**malmenées par le mondialisme des financiers
avec la complicité de nos élites défaitistes**

**Le français doit gagner la guerre !
Citoyens, marchez avec nous !**